

# EAU & CLIMAT : DEVANT L'URGENCE, PLACE A L'ACTION !

## Les recommandations des membres du Partenariat Français pour l'Eau

### L'EAU, UNE RESSOURCE ESSENTIELLE FRAGILISEE

Les plus grands risques du réchauffement climatique décrits par le GIEC concernent en premier lieu l'eau (sécheresse, inondations, montée du niveau marin, cyclones, tempêtes, etc.), une ressource essentielle déjà soumise à de fortes pressions anthropiques, mettant en danger les populations, notamment les plus vulnérables, les écosystèmes et les activités humaines.

### L'EAU, UN LEVIER POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE L'ACCORD DE PARIS ET DE L'AGENDA 2030

L'eau doit être traitée comme une priorité dans les engagements de l'Accord de Paris sur le climat en cohérence avec l'Agenda 2030 et ses 17 Objectifs de Développement Durable. Elle est un facteur nécessaire à la qualité de vie future des jeunes générations, la santé, l'agriculture et l'alimentation, la biodiversité, l'énergie, l'éducation, l'égalité hommes-femmes, et sa sécurité est un vecteur de paix. L'eau est au cœur de 21 cibles de l'Agenda 2030. Une eau préservée, en quantité comme en qualité, est un moyen essentiel d'atténuer les changements climatiques, en favorisant également des écosystèmes qui produisent de l'oxygène et absorbent le CO<sub>2</sub>.

### L'URGENCE : METTRE EN ŒUVRE BEAUCOUP PLUS LARGEMENT DES SOLUTIONS ADAPTEES

Pour satisfaire les besoins élémentaires des populations, en tenant compte de la croissance démographique, de la protection des écosystèmes et de la lutte contre le changement climatique, **de nombreuses solutions institutionnelles, technologiques, économiques et sociales ont fait leurs preuves**. Ces solutions venant d'acteurs de tous types (collectivités locales, décideurs et gestionnaires, entreprises, agriculteurs, ONGs, chercheurs, etc.) s'appuient sur des approches régionalisées. Elles méritent d'être mieux promues et partagées, en particulier dans les pays les moins avancés. Il convient néanmoins d'être particulièrement vigilant afin d'empêcher toute mauvaise adaptation qui aurait pour conséquence d'accroître la vulnérabilité des populations et des écosystèmes. **Le Partenariat Français pour l'Eau (PFE) appelle donc à la relance du processus engagé dans le cadre du Partenariat pour le climat de Marrakech.**

### QUELQUES CHIFFRES :

- ▷ **Limiter le réchauffement global à 1,5°C plutôt qu'à 2°C** pourrait réduire la proportion de la population mondiale exposée au stress hydrique de **50%** (GIEC, 2018)
- ▷ La rareté de l'eau, exacerbée par le changement climatique, pourrait coûter jusqu'à **6% du PIB** de certaines régions (Banque Mondiale, 2016)
- ▷ Environ **143 millions de personnes**, essentiellement d'Afrique subsaharienne, Asie du Sud, Amérique Latine, pourraient être forcées de se déplacer à l'intérieur de leur propre pays pour échapper aux impacts du changement climatique (Banque Mondiale, 2018).

Les 200 membres du PFE souhaitent rappeler l'urgence de **réduire de manière drastique les émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) afin de rester sous la limite d'un réchauffement moyen de 2°C** et de poursuivre l'effort pour limiter la hausse de température à 1,5°C par rapport à la période préindustrielle, d'ici la fin du siècle. Ils attirent également l'attention de la communauté internationale sur la nécessité de **prendre des mesures d'adaptation face aux changements climatiques déjà en cours et à venir, à la hauteur des enjeux :**

- **Agir sur le grand cycle de l'eau est un vecteur majeur de résilience et d'adaptation** au changement climatique, sachant que tout réchauffement supplémentaire limitera l'efficacité des mesures d'adaptation,
- **Prioriser les réponses** visant les populations les plus vulnérables et immédiatement impactées par le changement climatique,
- **déployer les actions d'adaptation ambitieuses qui tiennent compte du contexte socio-économique et environnemental des territoires.**

## A. PLACER L'EAU AU CŒUR DE L'ADAPTATION

Face au caractère inéluctable du changement climatique, les mesures d'adaptation doivent être prises en compte à la même hauteur que les actions d'atténuation des émissions dans les négociations de la Convention Cadre des Nations unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC). **L'eau est à la fois un secteur particulièrement vulnérable** (raréfaction de la ressource, etc.) **et un vecteur de solutions** (utilisation des écosystèmes aquatiques pour leur rôle régulateur par exemple). Pourtant, selon plusieurs études, sur les 162 contributions déterminées au niveau national (CDN) analysées, 83% comprennent un volet adaptation et 93% d'entre elles citent l'eau comme un enjeu majeur dans un contexte de changement climatique<sup>1</sup>. L'impact du changement climatique sur le secteur de l'eau touchera de multiples domaines : **l'agriculture et l'alimentation, l'accès à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène, le monde rural et le développement des villes, l'industrie, la biodiversité...** **L'eau doit être à la fois un secteur prioritaire des plans d'actions locaux et nationaux, être identifiée comme un vecteur de solutions d'adaptation, et être prise en compte comme une priorité dans les objectifs fixés par l'Accord de Paris, notamment sur l'adaptation.**

## B. RENFORCER LE RÔLE DES SERVICES PUBLICS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DANS L'ATTENUATION

Les émissions de GES continuent de croître<sup>2</sup>. Cela reflète entre autre une augmentation de la demande en énergie. Tous les secteurs utilisateurs d'eau sont concernés. Mais, les services d'eau et d'assainissement, qui représentent entre 3 et 8% des émissions globales de GES par les villes selon l'IWA, peuvent contribuer à l'atténuation des GES **en réduisant leur consommation en énergie et en eau** (sensibilisation des usagers, dimensionnement adapté des ouvrages, optimisation du fonctionnement des pompes, réduction des fuites dans les réseaux, etc.) ou encore **en mettant en place des solutions durables de production et de récupération d'énergie** (valorisation des boues d'assainissement en biogaz, utilisation de pico-turbines dans les réseaux d'eau, réutilisation de la chaleur des réseaux, etc.). **Des démarches d'économie circulaire doivent être promues dans ce secteur, en lien avec le développement des autres services publics essentiels comme la gestion des déchets solides.**

## C. RENFORCER LES ENGAGEMENTS ET LES DECLINER DANS LES POLITIQUES NATIONALES ET LES STRATEGIES D'INTERVENTION A TOUS LES NIVEAUX

La somme des CDN dans le cadre de l'Accord de Paris mènera à une hausse de température globale de 3,0 à 3.4°C<sup>3</sup> d'ici la fin du siècle, voire de 7°C, selon certains scientifiques<sup>4</sup>, si on reste sur les tendances actuelles des émissions. Evaluer les avancées depuis la COP21 ainsi que rehausser l'ambition climatique constituent des objectifs primordiaux afin de tenir au moins l'objectif fixé des +2°C. Pour avoir un impact réel, **les engagements pris par les Etats, dont ceux liés à l'eau, doivent également être traduits dans les politiques et stratégies nationales et locales. L'eau doit, pour cela, être intégrée aux autres politiques sectorielles** comme l'énergie, la sécurité alimentaire, la santé, l'éducation,.... Enfin, les négociations sur les pertes et les préjudices prévues dans l'Accord de Paris doivent être poursuivies.

### La France s'adapte aux conséquences du changement climatique sur son territoire

Depuis la COP21, la France s'est dotée d'un **Plan Climat**, avec un objectif clair et ambitieux en termes d'atténuation : l'atteinte de la **neutralité carbone d'ici 2050**. Depuis juin 2019, cet objectif est inscrit dans la loi, illustrant ainsi de façon concrète la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Cela correspond à la division des émissions d'au minimum par 6. Par ailleurs, depuis fin 2018, la France possède un nouveau **Plan national d'adaptation au changement climatique pour la période 2018-2022**. Il a notamment pour objectif de **prévenir les risques liés aux sécheresses, inondations, hausse du niveau marin et de construire la résilience des secteurs majeurs de l'économie tels que l'agriculture, l'industrie et le tourisme, face aux impacts du changement climatique. Le secteur de l'eau est identifié comme un des secteurs d'action prioritaire**, au titre de plusieurs leviers d'action autour de la protection contre les risques, de l'adaptation des territoires, de la santé ou encore de la protection de la biodiversité. Le plan Climat précise également une hausse des financements dédiés à l'adaptation des territoires (métropole et Outre-mer) et de l'économie.

1 <https://www.partenariat-francais-eau.fr/wp-content/uploads/2018/03/Analyse-%C2%AB-Eau-%C2%BB-dans-les-INDC-juin-2016.pdf>

2 <https://www.iea.org/geco/>

3 <https://climateactiontracker.org/global/temperatures/>

4 [http://www.cnrs.fr/sites/default/files/press\\_info/2019-09/CP%20r%C3%A9sultats%20CMIP6\\_OK.pdf](http://www.cnrs.fr/sites/default/files/press_info/2019-09/CP%20r%C3%A9sultats%20CMIP6_OK.pdf)

## D. RENFORCER LA CONNAISSANCE POUR MIEUX GERER LES RESSOURCES EN EAU

Les connaissances sur le climat et le grand cycle de l'eau aux échelles régionale et locale doivent être renforcées notamment celles des eaux douces, pour lesquelles une grande partie des observations sont qualifiées de « moyennes » par le GIEC en raison du manque de références, d'expertises régionalisées et de données de terrain. Nous devons également renforcer les **dispositifs d'information** (comme les stations hydro-météo), de modélisations et de systèmes d'information sur l'eau (par exemple des banques de données) qui permettent une meilleure prise de décision. **Par ailleurs, de nouveaux outils d'acquisition de données tels que les mesures satellitaires devront être développés en complémentarité avec le renforcement des systèmes d'acquisition de données in situ.** En outre, **la valeur des connaissances locales et des savoir-faire traditionnels doit également être reconnue** lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques à tous les niveaux. Co-construire les projets avec la société civile, incluant les femmes, les jeunes, les populations autochtones, est aussi une garantie de durabilité et d'efficacité dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris et la réalisation des Objectifs de Développement Durable.

## E. MOBILISER LES ETATS POUR MANDATER LE GIEC SUR LES RESSOURCES EN EAU, Y COMPRIS AU REGARD DU DEVELOPPEMENT DES MESURES D'EMISSIONS NEGATIVES

Les impacts du changement climatique sur les ressources en eau et les évolutions de leurs usages n'ont jamais fait l'objet d'un rapport spécifique du GIEC, alors qu'il s'agit d'un enjeu crucial au niveau mondial. Dans ses rapports spéciaux +1,5°C et sur les terres émergées, afin de limiter le réchauffement global à 1,5°C, voire 2°C, le GIEC indique que :

- ▷ « Les différentes stratégies d'atténuation impliquent le recours à des mesures d'émissions négatives visant à éliminer le CO<sub>2</sub> de l'atmosphère supposant des transitions en matière d'utilisation de sols : cultures dédiées aux usages énergétiques avec captage de carbone (de 1 à 7 millions de km<sup>2</sup> d'ici 2050) et développement des forêts (jusqu'à +12 millions de km<sup>2</sup> d'ici 2050 par rapport à 2010) ».
- ▷ « Ces mesures peuvent être porteuses de co-bénéfices en termes d'adaptation, de lutte contre la désertification et la dégradation des terres et de sécurité alimentaire (confiance élevée) si elles sont déployées sur une surface limitée et s'inscrivant dans une gestion paysagère durable (confiance élevée) ».
- ▷ « A grande échelle et mal gérées, elles peuvent induire des effets négatifs sur les ressources en eau, la biodiversité, la dégradation des terres, la désertification et la sécurité alimentaire (confiance élevée) ».
- ▷ « Leur développement implique donc de tenir compte des besoins des populations, de la biodiversité et d'autres dimensions du développement durable (degré de confiance très élevé) ».

**Dans ce contexte, le PFE appellent les Etats à donner mandat au GIEC de produire un rapport spécifique sur les ressources en eau, intégrant les impacts sur celles-ci du développement des mesures d'émissions négatives et interrogeant les évolutions à donner à la gestion de l'eau dans un tel contexte dans les différentes régions du monde.**

### Des plans d'adaptation à l'échelle des bassins hydrographiques et des projets de territoires, pour lutter contre les risques climatiques liés à l'eau

La France, avec les Agences de l'eau (métropole) et les Offices de l'eau (Outre-mer), organes exécutifs de la politique de l'eau dans les bassins, agit pour concilier la gestion durable des ressources en eau et des milieux aquatiques. Chaque bassin versant, et un grand nombre de sous-bassins versants, disposent d'un document de planification destiné à assurer la gestion équilibrée et responsable des ressources en eau, associant étroitement les parties prenantes. La France dispose ainsi d'une vaste expérience en matière de planification des eaux.

Les impacts du changement climatique exacerbent la multiplication des conflits d'usage et une tension accrue sur les ressources en eau. Face à cette situation, une instruction du 7 mai 2019 des ministères français en charge de l'environnement et de l'agriculture promeut la mise en place de « projets de territoires pour la gestion de l'eau » (PTGE). Ces projets, co-construits avec l'ensemble des acteurs de l'eau dans une approche besoins/ressource à l'échelle de bassins-versants, doivent permettre l'adaptation des territoires et une meilleure résilience des activités, notamment agricoles, via l'utilisation de différents leviers visant la maîtrise de la demande en eau, la préservation de l'eau dans les sols et le sous-sol, la mobilisation, lorsque cela est pertinent et durablement possible, de nouvelles ressources et la réduction des pollutions.

## F. RENFORCER LA GOUVERNANCE DE L'EAU

A l'heure où la demande en eau ne cesse d'augmenter, **une approche globale de la gestion de la ressource est nécessaire**, incluant les eaux de surface et les eaux souterraines, prenant en compte le continuum de la source à la mer, tout en assurant un partage équilibré entre les usages de l'eau, pour définir au bon niveau territorial les leviers d'action les plus adaptés aux enjeux (cf. supra). Tel est le rôle de **la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) dont la mise en place au niveau des bassins hydrographiques nationaux ou transfrontaliers** est nécessaire pour une bonne adaptation au changement climatique.

## G. MOBILISER DES FINANCEMENTS PAR UNE GOUVERNANCE ADAPTEE

**Des progrès ont été constatés** au Sommet Climat de septembre 2019 sur les contributions des pays en matière d'atteinte des engagements financiers (100 milliards de USD/an pour les pays en développement d'ici 2020). Le rapport publié récemment par l'OCDE montre un progrès dans la mobilisation des flux financiers. Celui-ci devra être poursuivi pour atteindre l'ambition fixée pour 2020. **L'eau doit être une priorité parmi les financements destinés à l'adaptation, en ciblant les pays les moins avancés et les plus menacés.** Ces pays devront en particulier se doter d'une gouvernance efficace de leurs ressources en eau, y compris de mécanismes de financements nationaux, locaux ou de bassin, pour améliorer leurs aptitudes à capter des financements internationaux, publics et privés. Une partie de ces financements devra être consacrée au **renforcement des capacités** (par exemple la connaissance, la gouvernance, la formation, et l'éducation, le suivi des performances), dimension indispensable pour l'efficacité des projets.

### Une politique française de coopération internationale contribuant à la mise en œuvre de l'Accord de Paris

En matière de financement, la France a annoncé à New York, en septembre dernier, sa décision de **doubler son effort de soutien au Fonds vert pour le climat**. L'Agence Française de Développement (AFD), opérateur principal de l'Aide Publique au Développement bilatérale française, a augmenté ses volumes de financement climat en se fixant pour objectif d'atteindre **5 milliards €/an d'ici à 2020 à l'international, avec un renforcement particulier de l'aide à l'adaptation (objectif 1,5 G€/an) et un effort particulier en matière de financements en direction du continent africain**. Le secteur de l'eau constitue l'essentiel des investissements adaptation de l'Agence (47% en 2017, 51% en 2019) et son volume est croissant. La France a plus de 60 ans d'expérience dans la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE). L'Office International de l'Eau, assure aujourd'hui le secrétariat technique permanent du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB). Ce dernier soutient des initiatives en faveur de la mise en place de la GIRE au niveau des bassins versants, des fleuves, des lacs et des aquifères nationaux ou transfrontaliers. Le RIOB vise entre autres à **promouvoir dans les programmes de coopération les principes et moyens d'une gestion rationnelle de l'eau pour un développement durable, et à faciliter la recherche et l'élaboration d'outils de gestion institutionnelle et financière, de programmation, de connaissance, et de modèles adaptés aux besoins**.

## H. PROMOUVOIR ET ENCOURAGER LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

**Une coopération internationale renforcée à tous les niveaux (Nord-Sud, locaux, régionaux, nationaux et transnationaux) et entre tous les acteurs est nécessaire pour relever le défi climatique.** Il est indispensable de promouvoir la solidarité internationale, sachant que les effets du changement climatique touchent d'abord les populations les plus vulnérables. Cela est particulièrement vrai pour garantir la mise en œuvre effective du droit à l'eau potable et à l'assainissement. En effet, les impacts du changement climatique fragilisent davantage les populations des pays en développement souffrant d'un faible taux d'accès à l'eau et à l'assainissement, notamment en Afrique subsaharienne. Les conséquences économiques, sociales et sur la santé publique sont importantes : diminution de l'accès aux services en cas de panne ou de dommages aux infrastructures (par exemple lors d'une inondation ou d'une tempête), augmentation des maladies d'origine hydrique, augmentation de la pénibilité des corvées d'eau, phénomènes de migrations, etc. Dans ces contextes, la coopération internationale peut permettre une meilleure adaptation grâce à l'apport de financements, au partage d'expérience et au renforcement des capacités des acteurs locaux.

## Les membres du PFE s'engagent : quelques réalisations:

- **Lutter contre les impacts du changement climatique**  
*Le deuxième plan national d'adaptation au changement climatique*  
Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire
- **Des plans de bassin d'adaptation au changement climatique dans les bassins Rhône-Méditerranée et Corse...**  
*... pour mieux gérer la ressource en eau*  
Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse
- **Appui à la gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin de l'Ouémé (Bénin)**  
*Les Solutions Fondées sur la Nature en appui à la gestion intégrée du Risque d'inondations et des Ressources en Eau dans le delta de l'Ouémé et du Lac Nokoué (Bénin)*  
Agence de l'eau Seine-Normandie
- **Les filtres plantés de végétaux pour le traitement des eaux usées domestiques en milieu tropical**  
*Guide de dimensionnement de la filière tropicalisée*  
IRSTEA et Office de l'Eau Martinique
- **Suivi des cours d'eau intermittents...**  
*...pour mieux comprendre les impacts du changement climatique*  
Agence Française pour la Biodiversité et IRSTEA
- **Assainissement en Jordanie**  
*Mieux faire face au stress hydrique tout en développant l'assainissement dans la région de Balqa*  
Agence Française de Développement
- **Co-traitement des boues d'épuration et de la fraction organique des ordures ménagères résiduelles**  
*Le projet Cométhà, un Partenariat d'innovation*  
SIAAP et Syctom
- **Installation de dessalement solaire en Afrique du Sud**  
*Première installation de dessalement alimentée directement à l'énergie solaire photovoltaïque, sans batterie*  
Mascara Renewable Water
- **Système goutte-à-goutte solaire permettant des économies d'eau**  
*Plus précis, mieux dosé, plus résistant*  
NRC Bio Innovation
- **Le fonds de rénovation et de construction pour l'adaptation au risque inondation**  
*Un mécanisme financier au service des habitants de la banlieue de Dakar, Sénégal*  
urbaMonde
- **Renforcer les services d'eau potable et d'assainissement face aux impacts du changement climatique**  
*Accompagner les acteurs de l'eau et du climat avec un guide « Les services d'eau et d'assainissement face au changement climatique »*  
pS-Eau
- **Station d'épuration de Santiago du Chili**  
*L'une des 5 plus grandes stations au monde, qui contribue à dépolluer les eaux usées des 7 millions d'habitants*  
SUEZ
- **Le bocage sahélien**  
*Où valoriser le ruissellement*  
Association Mil'Ecole présentée par le CFH
- **Un système d'alerte précoce à Madagascar pour améliorer l'aide humanitaire**  
*Étude de la relation entre des données hydro-climatiques et nutritionnelles*  
ACF
- **Gouvernance de l'eau renforcée dans le Sud-Ouest de la France**  
*Une initiative politique inédite pour mettre en œuvre des mesures d'adaptation*  
Agence de l'eau Adour-Garonne
- **Développer des outils de modélisation et d'aide à la gestion des eaux souterraines en conditions extrêmes**  
*Des modèles de type réservoir à une plateforme de modélisation des aquifères*  
BRGM
- **Développement rural intégré à l'aval du barrage de Kaddoussa, Maroc**  
*Développement Rural et Adaptation de l'Agriculture aux Changements Climatiques*  
Agence Française de Développement
- **Renforcement du suivi hydrologique dans le bassin du Congo...**  
*...pour une gestion de l'eau tenant compte du changement climatique*  
OIEau
- **La transition agro-écologique par le passage à l'agriculture de conservation des sols**  
*L'exemple de l'exploitation de M. Frédéric Thomas*  
Académie d'agriculture de France et Comité central agricole de la Sologne
- **Le nexus eau-énergie-alimentation dans un contexte de changement climatique**  
*Economies d'eau dans la vallée de la Durance*  
EDF
- **Résilience hydrique et climatique dans les Andes**  
*Renforcer l'adaptation des populations autochtones du Pérou à travers la gouvernance de l'eau*  
Solidarité Eau Europe / Secrétariat International de l'eau
- **La planification locale du risque inondation**  
*Une approche adaptée pour les communes*  
Gret

Pour plus d'information, voir le nouveau livret du PFE « [Eau & Climat, place à l'action : les réalisations des acteurs français pour répondre au dérèglement climatique](#) »



**Le PFE et ses membres seront présents à la COP25**, vous pourrez les retrouver à divers événements. Pour plus d'information, contacter :

- Marie-Laure Vercambre, Directrice Générale du PFE – [marie-laure.vercambre@partenariat-francais-eau.fr](mailto:marie-laure.vercambre@partenariat-francais-eau.fr)
- Jean-Luc Redaud, Président du groupe de travail Eau & Climat du PFE – [jeanluc.redaud@gmail.com](mailto:jeanluc.redaud@gmail.com)
- Jennifer Fernando, Chargée de mission du groupe du PFE – [jennifer.fernando@partenariat-francais-eau.fr](mailto:jennifer.fernando@partenariat-francais-eau.fr),
- Isabelle Censi, contact presse – [isabelle.censi@samudraconseil.com](mailto:isabelle.censi@samudraconseil.com)

**Pour en savoir plus sur le programme des événements du PFE :** <https://www.partenariat-francais-eau.fr/calendar/evenement/cop-25-climat-madrid/>

### Les publications du PFE :



#### Publications :

- [Eau & Climat, place à l'action : les réalisations des acteurs français pour répondre au dérèglement climatique \(novembre 2019\)](#)
- [Mieux connaître pour mieux gérer, Complémentarité entre données in situ et données spatiales, Vers une meilleure connaissance de l'hydrologie de terrain \(novembre 2019\)](#)
- [La politique française de gestion des ressources en eau et de la biodiversité aquatique \(octobre 2019\)](#)
- [Agir pour l'eau dans les Objectifs de Développement Durable \(mars 2018\)](#)
- [Synthèse et décryptage du rapport spécial 1,5°C du GIEC au regard des ressources en eau \(octobre 2018\)](#)
- [Mieux connaître pour mieux gérer – eau, climat et développement \(novembre 2016\)](#)

#### Vidéos :

- [Imagining a +4°C world: what about water? \(novembre 2018\)](#)

Découvrez des projets Eau & Climat sur le site web du PFE, via le portail [Water Expertise France](#)